*École Philippe-Labarre*

*3125, rue Fletcher*

*Montréal (Québec) H1L 4E2*

*514-596-4920*

**Conseil d’établissement**

Séance du 11 octobre 2022 à 18 h 00 sur TEAMS

**Présences**

1. Marie-Eve Gingras

2. Alexandra Dufort

3. Jonathan Rémillard

4. Josianne Mondor

5. Yannick Goyette

6. Mélanie Lavoie

7. Mauricio Camargo

8. Maxime Bellerose

9. Jocelyn Sergerie

10. Valérie Campeau se joint à 19h10 pour la portion sur l’OPP (point 7.2)

**Ordre du jour**

1. Ouverture de la séance; vérification du quorum

*Ouverture de la rencontre à 18h11. Nous avons quorum.*

1. Adoption de l’ordre du jour

*Sur une proposition de Yannick Goyette, secondée par Jonathan Rémillard, l’ordre du jour est adopté à l’unanimité.*

*Période réservée au public – pas de public*

1. Adoption et suivi du procès-verbal de la rencontre du 07 juin 2022

*Sur une proposition de Yannick Goyette, secondée par Josianne Mondor, le contenu du procès-verbal est adopté.*

1. Mise en place du CÉ 2022-2023
	1. Présentation des fonctions et pouvoirs du CÉ – Article 52- LIP : [Conseils d'établissement | Gouvernement du Québec (quebec.ca)](https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement)
	2. Élection des membres (président, vice-président, secrétaire)

*Poste de président : Mélanie Lavoie propose Maxime Bellerose pour ce poste; elle est secondée par Mauricio Camargo. La proposition est adoptée à l’unanimité.*

*Poste de vice-présidente : Mélanie Lavoie propose Josianne Mondor pour ce poste; elle est secondée par Mauricio Camargo. La proposition est adoptée à l’unanimité.*

*Poste de secrétaire : Mélanie Lavoie propose Marie-Eve Gingras pour ce poste; elle est secondée par Maurico Camargo. La proposition est adoptée à l’unanimité.*

* 1. Règles de fonctionnement-Régie interne

*Présentation et validation des éléments inclus dans la régie interne du CÉ par Josianne Mondor.*

* 1. Établir le calendrier des rencontres du CÉ (au moins 5)

*Une discussion entourant les modalités (journées, heure et présentiel vs virtuel) permet d’établir que les rencontres du CÉ auront lieu*

***de 18h15 à 20h45***

***aux dates suivantes***: *le 11 octobre 2022 - le 22 novembre 2022 - le 17 janvier 2023 - le 28 mars 2023 - le 2 mai 2023 et le 13 juin 2023. Les rencontres du 22 novembre 2022 et le 13 juin 2023 seront des rencontres en présentiel.*

*Les invitations seront transmises par courriel par Mme Alexandra Dufort.*

1. Suivis
	1. Suivi processus de création d’un conseil étudiant

*Yannick Goyette nous informe qu’un conseil étudiant a été mis sur pied ; la campagne électorale est présentement en cours en vue d’élire un président et un vice-président dans chaque classe. Le conseil étudiant regroupera des enfants de 3e-4e-5e et 6 année.*

*Une première rencontre est prévue sous peu afin de discuter de la fête d’Halloween.*

* 1. Ateliers sur la sexualité : démarches à entreprendre

*Alexandra Dufort nous informe qu’un formulaire de demande pour des représentations du théâtre « Parmi nous dans votre école » portant sur des thèmes liés à l’éducation à la sexualité selon les niveaux scolaires a été complété au CSSDM.*

*Sinon, tous les ateliers seront présentés soit par l’équipe enseignante soit par l’équipe externe. L’an dernier une infirmière a grandement contribué aux ateliers.*

*Josianne Mondor aborde la question de la transition de genre – des formations assez courtes existent pour le milieu scolaire sont disponibles. Si elles peuvent être utiles, il est possible de fournir les références.*

1. Dossier(e) pour adoption :
	1. Aucun sujet additionnel (voir Mise en place du CÉ 2022-2023)
2. Dossier(s) pour approbation :
	1. Budget de formation et budget de fonctionnement du CÉ (400$ et 400$)

*Avec un montant de 400$ l’option formation se situerait plus au niveau du webinaire – qui pourrait être offert à d’autres professionnels de l’école. Les manières de dépenser ce budget peuvent être réfléchies en vue de la prochaine rencontre. Les propositions doivent aller dans le sens de soutenir la prise de décision éclairée du CÉ en ce qui a trait au bien-être des enfants.*

*Sur une proposition de Yannick Goyette et appuyée par Mauricio Camargo, le budget de formation et de fonctionnement du CÉ est approuvé.*

* 1. Budget de l’OPP (50$) + information sur les projets en cours

*De façon réaliste, l’OPP pourrait bénéficier d’un montant d’environ 1000$ pour les activités de cette année.*

*Mme Valérie Campeau se questionne à savoir s’il serait possible d’avoir un petit montant en permanence dans une petite caisse afin de dépenser des montants de façon plus spontanée et de profiter de certaines opportunités (spéciaux en prévision d’une activité) ? Mme Dufort répond qu’il n’est malheureusement plus possible de fonctionner de cette manière, les « petites caisses » ont toutes été abolies.*

*Le CÉ se questionne à savoir s’il serait possible de considérer séparer les montants appartenant aux activités de financement de l’OPP des autres montants ? Mme Dufort répond qu’il serait possible d’avoir une comptabilité « informelle » et d’avoir, à part, les montants qui sont attribués aux différentes sources de financement, mais pas d’avoir des comptes séparés.*

*Pour faciliter le fonctionnement des dépenses, le CÉ peut approuver d’avance un budget global pour une activité spécifique. De cette manière l’OPP dispose d’une plus grande marge de manœuvre en ayant des approbations préalables pour les budgets à prévoir.*

*Trois activités sont considérées : une soirée cinéma d’Halloween, un bazar de Noël, et une soirée spaghetti. Des ventes de breuvage et de nourriture pourraient être organisées – soit via l’achat de billets incluant un popcorn et un breuvage, soit via l’achat à une table de marchandise, à moindre coût.*

*L’OPP ne fonctionne présentement qu’avec 3 parents. Une lettre est en cours de rédaction afin de la transmettre aux parents afin de recruter des bénévoles pour soutenir l’organisation d’activités. Des lettres modèles pour demandes de commandites seront fournies par la direction.*

*Bazar de Noel : 100$*

*Souper spaghetti : constitue une activité plus complexe vu l’organisation plus demandante. À remettre à plus tard.*

*Soirée cinéma : 200$ - Avec dépenses judicieuses*

*Un budget de 300$ est proposé pour les activités de l’OPP par Yannick Goyette. Il est secondé par Jocelyn Sergerie et la proposition de budget pour l’OPP est adoptée à l’unanimité.*

* 1. Campagne de financement

*Une campagne de financement pour Centraide a été proposée par un parent. L’école servirait à produire les cartes, mais la gestion de la campagne et du budget serait assumée par cette personne. C’est dans le cadre d’un projet à l’hôtel de ville et des enfants seront mobilisés pour la vente et la remise des fonds.*

*En termes de matériel, nous avons déjà ce matériel à l’école, donc pas d’achat supplémentaire.*

*L’approbation de ce projet de campagne de financement est proposée par Yannick Goyette et secondée par Josianne Mondor. L’approbation de ce projet est adoptée à l’unanimité.*

* 1. Fête de l’halloween

*Un conseil étudiant est prévu le 20 octobre, des propositions seront alors formulées et nous aurons plus de détails à la suite de cette rencontre.*

* 1. Budget Surplus/déficits de l’année précédente (1 de 3)

*Un déficit est observé – par contre il se situe dans la norme des déficits observés par le Centre de services scolaires. Il se compare favorablement aux déficits observés par les autres écoles du quartier.*

*Un montant de 25 000$ a été mis de côté pour embellir la cours d’école mais pour le moment, il est réservé et mis de côté en prévision de l’embellissement de la cour. Il pourrait être remis à l’été 2024 – à la suite des travaux effectués sur les fenêtres et sur la maçonnerie. C’est un dossier qui est entre les mains du CSSDM Mme Lavoie se questionne à savoirs si on décide de remettre ce 25000$ ailleurs, quel est l’impact de ça dans l’éventualité ou le CSSDM nous revient avec une mise en œuvre du projet l’an prochain? Ce point sera à rediscuter.*

*L’approbation du budget est proposée par Josianne Mondor et elle est secondée par Maxime Bellerose. L’approbation du budget est adoptée à l’unanimité.*

* 1. Approbation des sorties éducatives

*Des pièces de théâtre avec l’école et les arts offertes à l’ensemble de l’école seront offertes aux élèves; elles seront réparties sur plusieurs mois de l’année. C’est un budget qui provient de « La culture à l’école ».*

*L’approbation des sorties éducatives de théâtres est proposée par Mélanie Lavoie, secondée par Yannick Goyette et est adoptée à l’unanimité.*

1. Dossier(s) de consultation :
	1. PEVR : Plan d’engagement vers la réussite et le projet éducatif

*Il s’agit de la dernière année du PEVR. Nous allons évaluer les données afin de développer le prochain projet éducatif. En décembre, une première demie-journée pédagogique sera consacrée à l’élaboration du prochain projet éducatif. Le projet devrait être présenté à la fin de l’année scolaire au CÉ.*

1. Dossier(s) d’information
	1. Plan local des mesures d’urgence

*Le plan local des mesures d’urgence a été déposé dans la pochette des enseignants. Les personnes devant être responsables de chaque niveau ont été identifiées. Un agent est venu présenter une formation portant sur les mesures à prendre dans le cas de la présence d’un tireur armé dans l’école. Cette formation a été offerte au personnel enseignant.*

1. Autre(s) sujet(s)
	1. Sur une proposition de Josianne Mondor, appuyée par Yannick Goyette, le CÉ accepte que Mme Sihem Jami, éducatrice au SDG, se joigne au CÉ à partir du 30 septembre.
	2. Proposition de dépense équitable pour les sorties éducatives

*M. Jonathan Rémillard se questionne quant aux montants budgétaires perdus l’an dernier - afin d’éviter de que cela se reproduire, serait-il possible de prévoir des dépenses?*

*Mme Dufort répond que le montant pour les sorties éducatives est assez restrictif, dédié à des pièces spécifiquement. Cette année il a déjà été engagé afin d’éviter de le perdre. Pour le montant des cours d’école vivante, les montants ont été dépensés pour des ajouts à la cour cette année afin d’éviter de perdre les montants.*

* 1. Normes budgétaires pour les journées pédagogiques en milieu de garde

*Les normes budgétaires sont passées de 9,95$ à 10,75$, ce qui est le minimum possible (on pourrait aller jusqu’à 15,30$).*

*Il s’agit d’un point d’approbation ajouté à l’ODJ.*

 *L’adoption des normes budgétaires faisant passer le mondant des journées pédagogiques au SDG à 10,75$ est proposée par Yannick Goyette et appuyée par Maxime Bellerose. C’est adopté à l’unanimité.*

1. Correspondance reçue
2. Heure, date et contenu de la prochaine rencontre

*Le 22 novembre à 18h15 à l’école Philippe-Labarre.*

1. Clôture de la rencontre